



# Information Direction

## le 4 octobre 2013 à 10h30

La Direction a convoqué les organisations syndicales et annonce une commande supplémentaire d'environ 1 000 moteurs sur le dernier trimestre 2013.

Ce qui a pour conséquence :

### ✓ Intérimaires :

Dès la semaine prochaine, recrutement de 75 salariés intérimaires pour un contrat jusqu'au 15 novembre 2013. Actuellement, l'effectif total de salariés intérimaires représente 328 personnes.

**CGT :** *Est-il prévu une reconduction de l'ensemble des contrats (Les 403 salariés) jusqu'à fin décembre 2013 ?*

**Réponse Direction :** *Il existe une probabilité que les contrats soient reconduits à quelques exceptions près.*

### ✓ VSD / SD :

Les équipes de VSD et SD seront renforcées par des salariés FPT et selon le nombre de volontaires celles-ci seront complétées par des salariés intérimaires.

**Usinage VSD :** 10 personnes

**Usinage SD :** 30 personnes dont 20 pour les secteurs culasses et vilebrequins.

Les contrats débiteront les week-end des semaines 41 et 42.

**Montage VSD :** 25 personnes

Les contrats débiteront les week-end des semaines 44 et 45.

D'autre part, le service logistique sera renforcé, sur un cycle en semaine, par 10 personnes qui travailleront au magasin ou en tant que cariste.

**CGT :** *Nous demandons que l'ensemble des salariés qui le souhaitent puissent faire une demande pour intégrer le VSD ou le SD quel que soit le secteur où ils travaillent.*

**Réponse Direction :** *Nous sommes disponibles à recevoir toutes les demandes afin de les évaluer.*

*La CGT a demandé que le service de la maintenance soit renforcé. La Direction indique que 15 salariés de la « FPT Académie » renforceront ce service.*

✓ **Randstad :**

A compter du 10 octobre, une permanence de l'agence Randstad sera mise à la disposition des salariés intérimaires. Le local sera situé à côté du secteur finance (A l'opposé de l'entrée du restaurant d'entreprise)

**La CGT a remis, ce jour, à la Direction la pétition qui a recueilli 1 091 signatures contre la tarification du prix du repas au restaurant d'entreprise concernant les salariés intérimaires.**

**La CGT a demandé une réunion extraordinaire du Comité d'Etablissement afin que le tarif d'un repas pris par un intérimaire soit identique à celui d'un salarié FPT (4.63 € pour un repas complet). La Direction va programmer cette réunion le mardi 8 octobre (Date et heure seront confirmées lundi 7 octobre).**

**La CGT a souligné que l'inspection du Travail abondée dans notre sens. De plus, nous avons d'ores et déjà demandé que des régularisations soient effectuées si un salarié intérimaire avait payé son repas plein tarif (9.01 €).**

**La Direction a reproché que soient exercées des pressions auprès d'agences d'intérim.**

**Afin d'éviter que la faute incombe aux autres organisations syndicales, la CGT a indiqué qu'elle assumait pleinement ses actes et que la CGT était à l'initiative d'actions répétées pour une égalité de traitement.**

**Oui, sans la pétition et sans nos différentes démarches, rien n'aurait bougé.**

**La CGT défend et défendra TOUS LES SALARIÉS sans exception.**

**La CGT**

Vendredi 4 octobre 2013